Envoyé en préfecture le 18/12/2023 Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID: 086-268600046-20231213-CS23XXPADL0092A-DE

AXE 5: AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) DES INTERVENANTS

Fiche Action N°5	
Analyse de la pratique	
Référent (personne ou institution) : Christelle SAUMUR – Responsable du Pôle PAH CCAS de Châtellerault	
Rejerent (personne ou institution). Christene Showion - Responsable du Foie FAIT CCAS de Chatenerdant	
Constat du diagnostic	Lors de l'évaluation annuelle, est repérée une demande importante des AVS à être accompagnées sur leurs pratiques professionnelles pour l'aide à la prise de recul et le partage d'expériences.
Objectif opérationnel (ou spécifique)	Permettre aux agents de s'exprimer, d'être entendus et écoutés par un professionnel formé à l'analyse de la pratique, extérieur à la structure.
Description de l'action	Mise en place de groupes de parole mensuels d'1h30, hors juillet et août. Recrutement d'un professionnel formé à l'écoute.
Identification des acteurs à mobiliser	- Service Ressources Humaines de la collectivité (recrutement du professionnel formé à l'analyse de la pratique) - Auxiliaires de Vie Sociale du SAD
Moyens nécessaires	Humains : présence des AVS aux cessions de formation d'analyse de la pratique, Financiers : contenus dans l'enveloppe octroyée
Calendrier prévisionnel	2026
Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action	Indicateurs de mise en œuvre
	Recrutement d'un professionnel formé à l'analyse de la pratique.
	Indicateurs de résultat (impact)
	Nombre de participants aux groupes de paroles et assiduité des agents. Bilan annuel de l'animateur.
Points de vigilance	S'assurer que chaque professionnel a eu accès à l'information du calendrier des cessions de
Bonnes pratiques à	formation. Veiller à la construction d'un cahier des charges pour le recrutement du professionnel en
promouvoir	adéquation avec le métier d'AVS.